

Briefing conjoint
Conseil de sécurité

Comité 1267/1989/2253 – Comité 1373 – Comité 1540

New York, 15 novembre 2023

Monsieur le Président,

Je remercie les présidents des comités pour leurs présentations et pour leur bonne gestion de notre travail durant l'année écoulée. Ces exposés démontrent non seulement la complexité des défis auxquels nous faisons face, mais aussi l'interdépendance de nos efforts pour y répondre efficacement.

Permettez-moi de faire quelques remarques concernant le travail de chaque comité.

Les sanctions ciblées du comité 1267 sont un outil important du Conseil pour endiguer les capacités des groupes terroristes. Cependant, leur efficacité repose sur la transparence et la justice de nos processus. Grâce au bureau du médiateur, le régime 1267 dispose de procédures équitables et claires, permettant de garantir l'État de droit et les droits de l'homme dans la mise en œuvre des sanctions. De plus, l'exemption humanitaire créée par la résolution 2664 constitue un jalon essentiel pour faciliter la distribution rapide de l'aide humanitaire et répondre aux besoins fondamentaux de la population. Sa pertinence dans le contexte de ce régime de sanctions s'est avérée selon nos premières observations. La continuité, la mise en œuvre effective dans les législations nationales et des efforts supplémentaires, comme la sensibilisation, sont nécessaires pour promouvoir sa compréhension par les acteurs concernés. Ce comité joue également un rôle important dans l'établissement d'une base factuelle concernant les menaces terroristes globale. À cet égard, je voudrais également remercier l'équipe de surveillance pour son travail précieux.

S'agissant du Comité 1373 – le Comité contre le terrorisme – nous tenons aussi à remercier la direction exécutive du comité contre le terrorisme pour son travail. Les évaluations pays du CTC sont cruciales pour renforcer la capacité des Etats membres à prévenir et lutter contre le terrorisme de manière efficace et en conformité avec le droit international. La contribution de la société civile est essentielle dans ce cadre, et nous nous félicitons des efforts déployés pour faire entendre leur voix dans les évaluations pays et dans les travaux du comité. Cette collaboration est d'autant plus importante parce que les efforts de lutte contre le terrorisme peuvent avoir des effets négatifs sur l'espace civique. Nous devons être attentifs aux besoins de ceux que nous cherchons à protéger, rester en dialogue constant et veiller ainsi à ce qu'aucune des mesures que nous prenons ne serve de prétexte à des abus des droits humains ou des violations du droit international humanitaire. C'est pourquoi la Suisse a plaidé en faveur d'un travail inclusif et une approche sensible au genre, en particulier sur le lien entre le terrorisme et les violences sexuelles et basées sur le genre. Cette perspective est essentielle pour le développement de réponses ciblées et efficaces.

Le Comité 1540 continue d'être un élément essentiel de l'architecture de non-prolifération. S'il est positif que le Comité ait pu s'accorder sur un programme de travail en début d'année, nous constatons que les travaux substantiels préparés et soumis avec diligence par la présidence ont été bloqués. Le Comité se doit de contribuer à minimiser les risques de prolifération à des acteurs non-étatiques. L'intention du Comité de clarifier et renforcer le mécanisme d'assistance, notamment quant à l'assistance fournie par le Groupe d'expert, nous

semble pertinent à cet égard. Afin que le Comité puisse pleinement fournir cette assistance aux Etats, il doit pouvoir se reposer sur un Groupe d'expert fonctionnel et avec ses effectifs au complet. Nous demandons que le Comité s'accorde sans plus tarder sur la nomination des six experts proposés et remercions la présidence pour ses efforts en ce sens.

En somme, ce briefing est un témoignage de notre engagement collectif dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de la prolifération des armes de destruction massive. Ces défis nécessitent une réponse coordonnée, fondée sur la compréhension que la sécurité globale est indissociable de la protection des droits humains et du respect du droit international.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr President,

I would like to thank the Committee Chairs for their presentations and for their good work in steering our work over the past year. These presentations demonstrate not only the complexity of the challenges we face, but also the interdependence of our efforts to respond effectively.

Allow me to make a few remarks about the work of each committee.

The targeted sanctions of the 1267 Committee are an important tool of the Council to contain the capabilities of terrorist groups. However, their effectiveness depends on the transparency and fairness of our processes. Thanks to the Office of the Ombudsperson, the 1267 regime provides fair and clear procedures, making it possible to guarantee the rule of law and human rights in the implementation of sanctions. In addition, the humanitarian carve-out created by Resolution 2664 is an essential step towards facilitating the rapid distribution of humanitarian aid and meeting the basic needs of the population. First observations corroborate its relevance in the context of this sanctions regime. Continuity, effective implementation in national legislation and additional efforts, such as awareness-raising, are needed to promote its understanding by the actors concerned. This Committee also plays an important role in establishing a factual basis concerning global terrorist threats. In this respect, I would also like to thank the Monitoring Team for its valuable work.

With regard to the 1373 Committee - the Counter-Terrorism Committee - we would also like to thank the Counter-Terrorism Committee Executive Directorate for its work. The CTC's country assessments are crucial to strengthening Member States' capacity to prevent and combat terrorism effectively and in compliance with international law. The contribution of civil society is essential in this context, and we welcome the efforts made to ensure that their voice is heard in the country assessments and in the work of the Committee. This collaboration is all the more important because efforts to combat terrorism can have negative effects on civic space. We must be attentive to the needs of those we seek to protect, remain in constant dialogue and thus ensure that none of the measures we take serve as a pretext for human rights abuses or violations of international humanitarian law. This is why Switzerland has called for inclusive work and a gender-sensitive approach, particularly on the link between terrorism and sexual and gender-based violence. This perspective is essential for the development of targeted and effective responses.

The 1540 Committee continues to be an essential part of the non-proliferation architecture. While it is positive that the Committee was able to agree on a work programme at the beginning of the year, we note that the substantial work diligently prepared and submitted by the Chair has been blocked. The Committee has a duty to help minimise the risks of proliferation to non-state actors. The Committee's intention to clarify and

strengthen the assistance mechanism, in particular as regards the assistance provided by the Expert Group, seems to us to be relevant in this respect. In order for the Committee to fully provide this assistance to States, it must be able to rely on a fully staffed and functional Group of Experts. We ask that the Committee agree without further delay on the appointment of the six proposed experts and thank the Presidency for its efforts to this end.

In short, this briefing is a testament to our collective commitment to the fight against terrorism and the prevention of the proliferation of weapons of mass destruction. These challenges require a coordinated response, based on the understanding that global security is inseparable from the protection of human rights and respect for international law.

Thank you.